



2023 - 2027

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE VALORISATION TOURISTIQUE DES ITINÉRAIRES CYCLABLES



EDITO

La France s'est fixé comme objectif de devenir la première destination mondiale du tourisme à vélo d'ici à 2030. Aujourd'hui classé en deuxième position derrière l'Allemagne, notre pays, pour nourrir cette ambition, doit s'appuyer sur des équipements et sur une offre touristique à la hauteur des attentes de tous ceux qu'il veut séduire.

Les Ardennes, grâce à leur position géographique, leur patrimoine, leurs paysages et à l'étendue de leur réseau cyclable dont la qualité est reconnue au-delà de nos frontières, doivent s'inscrire dans cette dynamique. Elles sont légitimes pour jouer un rôle de premier plan dans le développement de cette attractivité nouvelle et devenir, pour toute l'Europe et au-delà, une destination privilégiée du tourisme à vélo.

Il s'est déjà imposé sur notre territoire comme une réalité à part entière, avec une dimension économique réelle offrant des perspectives aux professionnels et aux acteurs privés du tourisme, avec aussi comme finalité une offre plus significative d'emplois de proximité pour les Ardennais. Le développement de la fréquentation et de l'activité touristiques dans les Ardennes représente, dans cette nouvelle dimension qui se construit, bien plus qu'une activité de substitution, sans pour autant renoncer à nos capacités et atouts industriels, à l'heure des relocalisations et de l'implantation de nouvelles activités comme à Revin, précisément autour du vélo.



EDITO

Le tourisme vert, qui valorise nos atouts naturels et nos paysages, doit être vu comme une activité supplémentaire au service du développement de notre territoire, dans un contexte général qui nous met en phase avec les aspirations de la société du XXIème siècle, où le tourisme de proximité, le développement durable, les activités et les transports décarbonés sont devenus des exigences très largement partagées.

Les investissements publics déjà réalisés dans les Ardennes doivent servir d'exemple et d'incitation à l'émergence d'un véritable écosystème économique mobilisant aussi le plus grand nombre d'acteurs privés autour du cyclotourisme et de la pratique du vélo.

Le présent Schéma départemental de valorisation touristique des itinéraires cyclables pour les années 2023-2027 doit être un outil largement partagé au service de cette ambition pour les Ardennes.

Noël BOURGEOIS

Président du Conseil Départemental des Ardennes



SOMMAIRE

EDITO p2

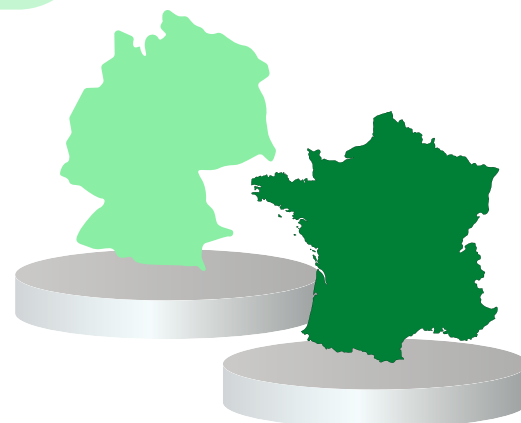
1. Introduction. p5
2. Objectifs du schéma. p8
3. Méthodologie d'élaboration du schéma. p9
4. Synthèse du diagnostic du territoire. p10
5. Les enjeux et actions du schéma. p19
 - 5.1 Enjeu 1 - Consolider le réseau d'itinéraires cyclables du territoire. p19
 - 5.2 Enjeu 2- Structurer et développer l'offre de services et d'équipements de qualité autour des itinéraires cyclables. p21
 - 5.3 Enjeu 3- Promouvoir les Ardennes comme une destination vélo. p23
 - 5.4 Enjeu 4 - Animer la dynamique territoriale afin de répondre aux besoins des usagers à vélo. p24

1-INTRODUCTION

Le tourisme à vélo est un secteur en plein essor, avec 4,2 milliards d'euros de retombées économiques en 2020 en France et une pratique qui ne cesse de croître. Les itinéraires EuroVelo en France ont enregistré entre 2019 et 2021 une hausse de fréquentation de 17 %, d'après les chiffres clés du tourisme à vélo 2021 dévoilés à cette occasion par Vélo & Territoires.

La France se classe actuellement en **2ème position** des destinations mondiales du tourisme à vélo, derrière l'Allemagne. L'un des objectifs du plan « Destination France » est de devenir la première destination mondiale du tourisme à vélo en 2030.







La fréquentation 2021 des itinéraires nationaux (incluant les Eurovélos) a augmenté de + **26 %** par rapport à 2017.



Destination : Tourisme à vélo



LES INDICATEURS NATIONAUX CLÉS DU TOURISME À VÉLO :

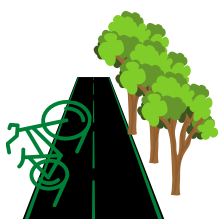
 <p>22 MILLIONS de Français font du vélo pendant leurs vacances</p>	<p>68 €/j  de dépense moyenne par touriste à vélo contre 55 €/j  pour tout type de touriste confondu</p>	<p>x2 pour l'impact économique en 5 ans sur La Loire à Vélo ou en Bretagne </p>	<p> Plus  de 20 % des touristes à vélo viennent de l'étranger</p>
---	--	--	--

Source : étude « Impact économique et potentiel des usages du vélo en France » 2020

ET DANS LES ARDENNES ?

Une dynamique est engagée dans les Ardennes depuis plusieurs années, notamment en matière d'aménagement d'itinéraires cyclables et d'actions de promotion.

Le Conseil départemental œuvre au travers de ses différentes politiques : aménagement du territoire, tourisme, culture et sport. Ses politiques se traduisent par : l'aménagement des infrastructures adaptées et sécurisées, par l'animation du réseau de partenaires œuvrant pour le développement des itinéraires cyclables, par l'accompagnement des collectivités dans leurs projets et par la participation à la promotion de ces itinéraires à l'échelle départementale.



Aménagement

Depuis le début des années 2000, **le Conseil départemental aménage** les itinéraires d'intérêt national et européen, **finance** les aménagements réalisés par les territoires et participe aux projets européens « Interreg France Wallonie Flandre » pour la création de véloroutes transfrontalières.

Seront aménagés d'ici fin 2024 :

- 250 km de voies vertes et véloroutes européennes et nationales (dont 240 km de voies vertes)
- 280 km de véloroutes transfrontalières
- 97 km d'itinéraires cyclables d'intérêt local (hors voie cyclable interurbaine)

Le Conseil départemental entretient les 240 km de voies vertes avec un co-financement des EPCI concernés.

Animation

Le Conseil départemental est également animateur du Club Voies Vertes mis en place en 2018. Cette instance regroupe l'ensemble des acteurs concernés par les itinéraires cyclables (Etat, Région, Département, Intercommunalités, Voies Navigables de France, Agence de Développement Touristique, Parc Naturel Régional des Ardennes) et a pour rôle de coordonner et de développer les actions favorisant l'attractivité touristique des itinéraires cyclables.



1 instance : → 14 partenaires

Accompagnement



Le Conseil départemental accompagne les collectivités locales dans leurs projets d'aménagements d'itinéraires cyclables grâce au dispositif Ardennes Ingénierie mis en place depuis juillet 2020. L'objectif est de mettre à disposition les compétences et l'expérience des services et des partenaires notamment l'Agence de Développement Touristique pour la réalisation des projets des territoires.

5 offres de services à disposition pour les collectivités

Promotion

Le Conseil départemental et l'Agence de Développement Touristique **élaborent les outils de communication** des itinéraires cyclables du territoire.



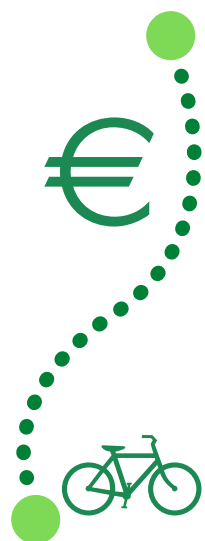
L'Agence de Développement Touristique **accompagne** la labellisation "accueil vélo".

Le Conseil départemental a participé au comité d'itinéraire de la Meuse à Vélo de 2015 à 2023. L'objectif est de promouvoir cette eurovéloroute à l'international. En complément, le Conseil départemental participe à la dynamique Interreg VI sur la thématique "Itinérance douce".

BILAN CHIFFRÉ DE LA POLITIQUE VÉLO DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DEPUIS 2000

- **240 km** de voies vertes aménagées et ouvertes au public pour un montant d'investissement de **40,5 M€ HT** et une participation du CD08 de **20 M€**.
- **1,44 M€** de 2008 à 2021 pour entretenir la Voie Verte Trans-Ardenne.
- **56 km d'itinéraires cyclables d'intérêt local** financés à hauteur de **1,5 M€** pour **9 M€** d'investissement.
- En moyenne plus de **250 000 utilisateurs** de la Voie Verte Trans-Ardenne, générant une moyenne de **7 à 9 M€** de retombées économiques estimées. La part **des cyclistes** représente **60 %**.
- **13 collectivités** accompagnées via Ardennes Ingénierie pour des aménagements cyclables, équipements vélos, outils communication, conseils juridiques...





- 1 carte de promotion des itinéraires cyclables et sa déclinaison web à l'échelle départementale.
- 1 page Facebook « Voies vertes en Ardennes ».
- 1 site internet « ardennes.com » avec un espace dédié à l'itinérance dont la pratique du vélo.
- Création et participation à des événements dédiés :
 - **5 éditions** « Voie verte en fête » ; participation au Tour de France 2022.
 - **5 à 6 manifestations cyclosporatives** accompagnées chaque année.

2-OBJECTIFS DU SCHÉMA



L'objectif principal du schéma est de faire des Ardennes une véritable destination du tourisme à vélo.

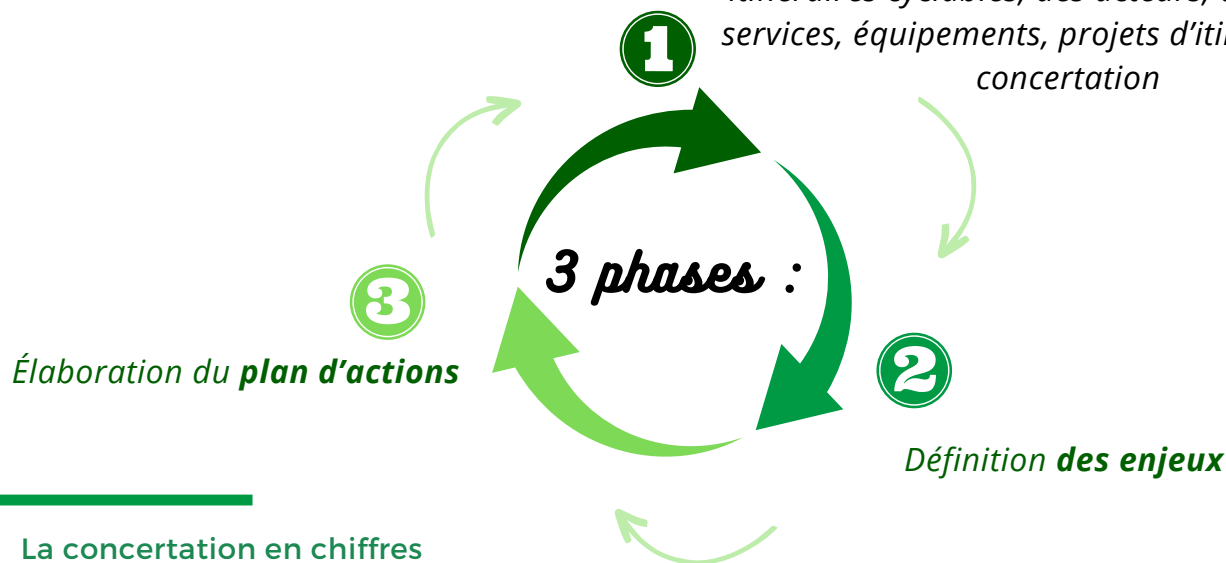
Pour atteindre cet objectif, le Département dispose des leviers d'actions suivants :

- ▶ Accompagner les territoires pour compléter le réseau d'itinéraires cyclables (itinéraires d'intérêt local/réseau points nœuds).
- ▶ Animer le réseau des partenaires (Club Voies Vertes) et coordonner à l'échelle départementale les actions afin de :
 - Améliorer les services associés, la signalisation et les équipements.
 - Développer des animations culturelles et touristiques.
 - Communiquer et créer les outils d'information innovants et connectés.

3- MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU SCHÉMA

Ce schéma a été élaboré par le **service Tourisme du Conseil départemental en concertation avec les partenaires du territoire** :

État des lieux /Diagnostic (recensement des itinéraires cyclables, des acteurs, des offres de services, équipements, projets d'itinéraires...) et concertation



La concertation en chiffres

- 5 réunions du Club Voies Vertes
- 1 réunion d'information « Dynamique Voies Vertes »
- 10 réunions du comité technique
- 5 réunions de groupes de travail thématiques
- 11 rencontres individuelles avec les partenaires
- 2 Séminaires vélo à destination des opérateurs touristiques
- 2 enquêtes des usagers de la Meuse à vélo

Calendrier :



Diagnostic :
Récupération des données (Offre/demande)
Analyse et synthèse
Partage du constat
Identification des enjeux et des 1^{ères} actions

1^{ères} actions
Mutualisation entretien
Signalisation
Étude Meuse à Vélo (ANCT)

Réalisation des 1^{ères} actions
Signature convention mutualisation entretien
Mise à jour des RIS

Formalisation et présentation du Schéma de valorisation touristique des itinéraires cyclables

4- SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Le diagnostic présenté ci-dessous a été établi avec l'**appui des membres du Club Voies Vertes**. Il a été compilé par le service Tourisme du Conseil Départemental selon la méthodologie suivante :

- Recensement de l'**offre** actuelle et des projets en matière d'aménagements, de services, d'activités touristiques et d'animations dans les Ardennes.
- Identification de la **demande** des usagers notamment en analysant les différentes pratiques observées sur le territoire.

► La comparaison entre les deux permet d'établir un constat et de mettre en avant les enjeux et les actions à mettre en œuvre pour le territoire.

Ce diagnostic s'appuie sur **les résultats des études** suivantes :

- «Accompagner un éco-projet touristique autour du domaine fluvial des Ardennes» réalisé en 2021/2022 par l'ANCT et le CD08.
- «Mission d'accompagnement à l'élaboration du contrat canal des Ardennes» réalisée en 2021-2022 par la Région Grand Est et le CD08.
- «Étude marketing canal des Ardennes» réalisée en 2021-2022 par l'ANCT et le CD08.
- «Diagnostic transnational de la Meuse à Vélo» réalisé en 2022 par l'ADT et le Comité d'itinéraires.
- «Étude de fréquentation et d'impact économique des véloroutes et voies vertes du Grand Est» réalisée sur la période de 2019-2023 par l'Agence Régionale du Tourisme.



L'OFFRE ACTUELLE



L'infrastructure

Une offre en **itinéraires cyclables d'intérêts européen et national** déjà en service sur le territoire et en projet :



► **240 km de voies vertes structurantes** « la Trans-Ardenne, labellisée Eurovélo 19, et la Sud-Ardenne » inscrites au schéma national des véloroutes.

- **2024** : ouverture de l'intégralité de la Voie Verte Sud-Ardenne : 110 km
- **Projet à court terme** : continuité de la Voie Verte Trans-Ardenne de Mouzon à Stenay
- **Projet à moyen terme** : liaison Eurovelo 19 à l'Eurovelo 3 (dans l'Aisne à Hirson)

► **280 km d'itinéraires transfrontaliers** « Ardenne Cyclo » empruntant une partie des infrastructures existantes sur le territoire (Trans-Ardenne, Trans-Semoysienne...). **L'Echappée Lesse et Semoy, boucle de 170 km et l'Echappée Centre Ardenne linéaire de 110 km.** Ces aménagements permettent de relier la « Meuse à Vélo » – Eurovelo 19 à la « Via Romea Francigena » Eurovelo 5 à l'Est du département.

- **Projet à moyen terme** : finalisation liaison Voie Verte Trans-Ardenne à Carignan (fin boucle Ardenne Cyclo).

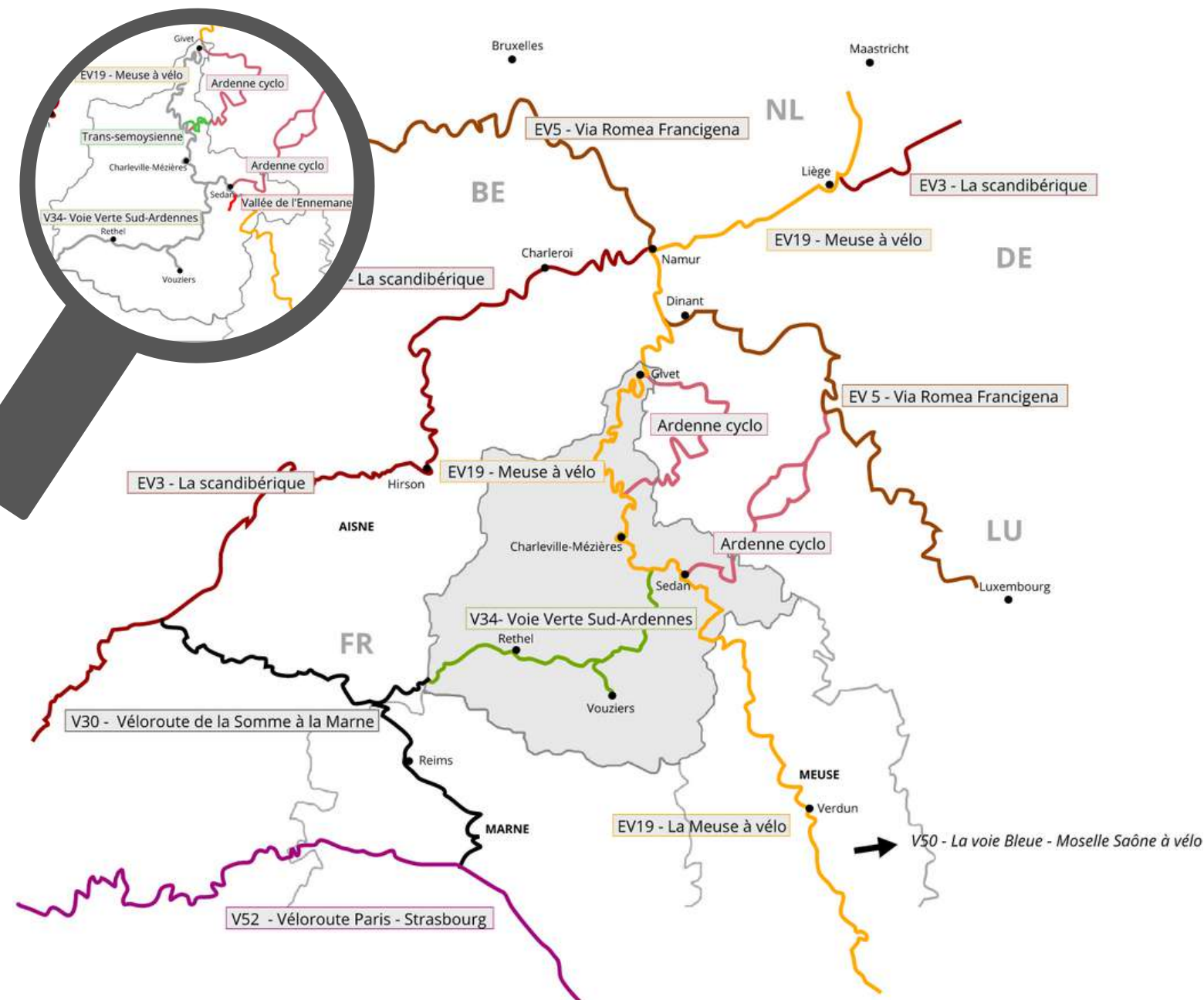


**240km de
voies vertes
structurantes**

**280km
d'itinéraires
transfrontaliers**



OFFRE ACTUELLE ITINERAIRES D'INTERETS EUROPEEN ET NATIONAL



Une offre d'itinéraires d'intérêt local en service :

► **La Trans-Semoysienne : Voie Verte de 20km** entre Monthermé et Les Hautes-Rivières reliant la Trans-Ardenne au réseau belge Ravel au niveau de la commune de Vresse-sur-Semois par une passerelle.

► **Les aménagements de bord de Meuse à Charleville-Mézières : Voie Verte de 8,5 km** ouverte et connectée à la Trans-Ardenne au niveau de Montcy-Notre-Dame, du quartier du Theux et du pont SNCF / Deville.

► **La Voie verte de la Vallée de l'Ennemanne : Voie Verte de 9km** connectée à la Voie Verte Trans-Ardenne au niveau de Remilly-Aillicourt et allant jusqu'à Raucourt et Flaba.

Une offre de boucles VTT sur une partie du territoire :

► **53 itinéraires VTT pour 1 009 km** en service sur le territoire dont 712 km labellisés par la Fédération Française de VTT.





► **Les aménagements de bord de Meuse à Charleville-Mézières : Voie verte de 10 km** ouverte et connectée à la Trans-Ardenne au niveau de Montcy-Notre-Dame et du quartier du Theux.

► **Liaison Prix-les-Mézières à la voie verte des bords de Meuse : 1,5 km** de Voie Verte reliant Prix les Mézières à Charleville-Mézières.



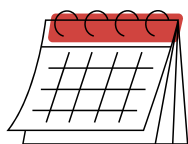
► **Liaison douce Voie verte Sud-Ardenne au Lac de Bairon : 3 km** de véloroute.

► **Liaison cyclable Meuse à Vélo au niveau de Givet à Beauraing de 4 km.** (Réseau Ravel)



Des projets à venir ou en cours de réflexion :

► **Projets 2023/2024 :**



- Finalisation de la boucle de **14 km en bord de Meuse** qui reliera les quartiers du Mont Olympe, Mézières et Manchester entre eux.

- Création d'un **itinéraire touristique vélo dans Sedan** pour découvrir le Château Fort depuis la Voie Verte Trans-Ardenne.

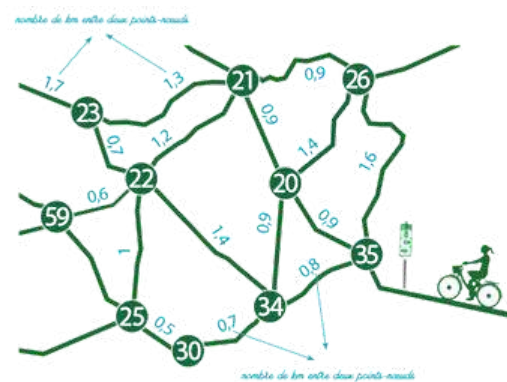
- Création **d'un réseau points nœuds** (dont certaines liaisons sont identifiées : création d'une liaison Givet – Doisches (Ravel) ; création d'une liaison entre la Voie Verte de la vallée de l'Ennemanne et la Voie Verte Sud-Ardenne, création d'une liaison Thilay – Belgique (Ravel), liaison Voie Verte Sud-Ardenne et sites touristiques de l'Argonne.



Des nouveautés en matière d'aménagement à destination des cyclotouristes !

Apparu d'abord aux Pays-Bas, en Flandre et en Allemagne, le système des points nœuds est en réelle expansion et gagne petit à petit la France. Le département du Nord, limitrophe de la Belgique, rentre également dans cette mouvance depuis plusieurs années. Ce réseau points nœuds permet ainsi au vélotouriste de rester plus longtemps sur le territoire en ayant à disposition des boucles différentes chaque jour.

Ce réseau repose sur un système de jalonnement et de numérotation d'intersection permettant de renvoyer les usagers vers d'autres intersections numérotées pour permettre la création d'itinéraires sur-mesure.





Entretien des infrastructures

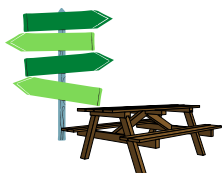
Le Conseil départemental entretient, depuis sa création, la Voie Verte Trans-Ardenne. Les EPCI concernés et le Conseil départemental ont décidé à compter de 2022 de **mutualiser l'entretien** des deux voies vertes d'intérêt national. Ils se sont accordés sur des modalités d'intervention et de mutualisation des moyens pour l'entretien des deux itinéraires afin d'améliorer et de garantir l'homogénéité de la qualité des équipements offerts aux usagers.

Equipements et Services

Le long des itinéraires sont observés :



- **Différents services** tels que les réparateurs et loueurs vélo, points informations touristiques, hébergements, restaurants, commerces alimentaires, gares ferroviaires/routières.



- **Différents équipements permanents** : bornes de recharge VAE, aires de réparations, panneaux d'informations touristiques (RIS), points d'eau potable, sanitaires, tables de pique-nique, poubelles, aires de jeux/parcours de santé.

Les itinéraires, en service depuis plusieurs années dans le nord du département, ont une offre en services partiellement développée. Des aires de services existent : une réflexion sur leur harmonisation et leur montée en gamme devra être menée (Givet, Chooz, Fumay, Bogny sur Meuse, Monthermé...).

La signalisation touristique, au travers de RIS, le long de la Voie Verte Trans-Ardenne et des itinéraires Ardenne Cyclo a été déployée.

Pour les itinéraires du sud du département, cette offre est en cours de construction, notamment grâce à la dynamique constituée autour du contrat canal des Ardennes.



Le label accueil vélo est déjà déployé, avec **50 adhérents**, à moins de 5 km d'un itinéraire ou d'une boucle balisée intégrés à un schéma cyclable.

- Une agence réceptive spécialisée sur la commercialisation de séjours 100% vélo. D'autres agences, basées en Belgique, proposent également des séjours thématiques vélos.

LA PROMOTION ET LA COMMUNICATION

Il n'existe pas de stratégie marketing à l'échelle départementale actuellement.

En termes d'animation, aucun agenda n'est dédié aux itinéraires cyclables.

La communication et la promotion se font à différents niveaux :



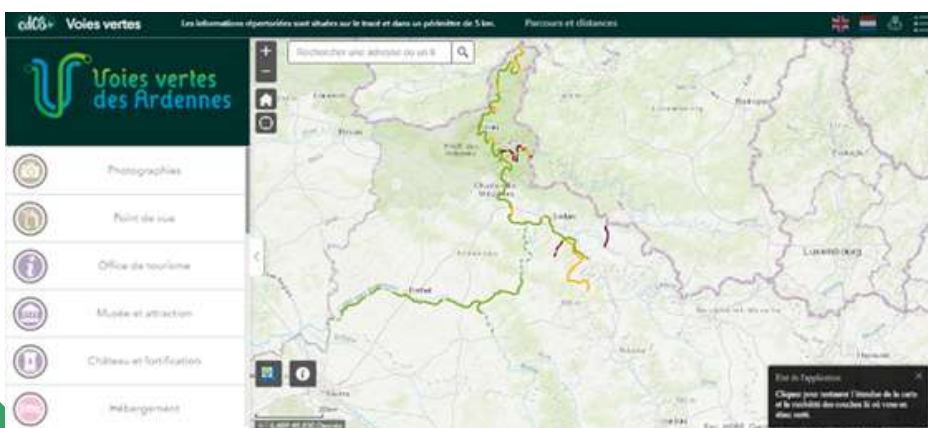
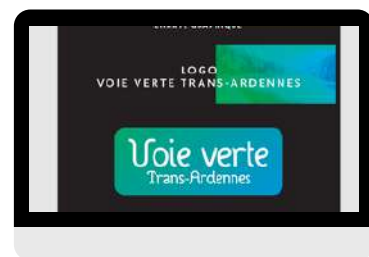
- au niveau du comité d'itinéraire la Meuse à vélo via France Vélo tourisme, Eurovélo (web) et grâce à la page facebook.
- au niveau départemental pour les Voies Vertes Trans-Ardenne et Sud-Ardenne et les itinéraires connectés.

Les outils existants:

► Une charte graphique pour les Voies Vertes Trans et Sud Ardennes.

► Une communication sur les itinéraires en service à l'échelle du territoire via la carte "à chacun sa Voie Verte", la déclinaison web et la page facebook.

► 1 site internet "ardennes.com" avec un espace dédié à l'itinérance, dont la pratique du vélo, ainsi qu'une brochure sur l'itinérance "à vélo à pieds".



GOUVERNANCE

Animé par le Conseil départemental, **le Club Voies Vertes** est le Comité de Pilotage qui a pour rôle de rassembler à l'échelle départementale les acteurs concernés, de mettre en cohérence les outils et les projets et de coordonner et multiplier les animations autour des itinéraires cyclables. Ce Club est instauré depuis 2018.

Ses membres sont : l'État, la Région, le Département, les 8 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), Voies Navigables de France, l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est, l'Agence de Développement Touristique et le Parc Naturel Régional des Ardennes.

Le Club Voies Vertes s'appuie sur le Comité technique « Voies Vertes » qui regroupe les chargés de mission tourisme ou itinérance des différentes structures œuvrant autour des itinéraires cyclables.

LES POLITIQUES CYCLABLES

La Région Grand Est a réaffirmé, au travers de son **Plan Vélo 2022-2028**, l'objectif de faire du Grand Est une destination cyclotouristique attractive.

Trois leviers d'actions ont été identifiés, à savoir :

- Structurer les itinéraires cyclables touristiques.
- Soutenir la mise en tourisme et les services aux cyclotouristes.
- Promouvoir les destinations cyclables touristiques.

En collaboration avec les départements, la Région a élaboré **un schéma directeur cyclable régional** sous forme d'une cartographie identifiant environ 6150 km de projets d'aménagements cyclables à réaliser (cf. Annexe).

Les territoires ardennais développent également leur politique vélo en s'appuyant sur le réseau structurant aménagé par le Département :



- ▶ Plan de mobilité d'Ardenne Métropole prenant en compte le vélo.
- ▶ Schéma directeur cyclable des Crêtes Préardennaises.
- ▶ Schéma directeur cyclable du Pays Rethélois.
- ▶ Réflexion en cours pour les autres territoires.

LA DEMANDE

Les touristes à vélo se distinguent par le type de pratique durant leur séjour. La pratique peut être ponctuelle (loisirs à vélo ou moyen de transport) ou être une thématique permanente du séjour (pratique dite itinérante).

Le tourisme à vélo en vacances peut se faire sur toutes formes de terrains (routes, Voies Vertes, chemins ...) et avec tout type de vélo (VTC, vélo route, ville, VTT, VAE...).

En fonction de la pratique du vélo, les demandes en matière d'aménagement, de sécurité, d'équipements et de services peuvent être différentes.

➔ L'étude menée sur la Meuse à Vélo, partie ardennaise, a mis en évidence trois pratiques du vélo vecteur d'activités touristiques : **l'itinérance, le court séjour et le vélo loisirs.**

Type de pratique			
	Itinérance	Loisirs / Tourisme	Sportif / cyclos
Caractéristiques	300 km / voyage à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> • Résidents, famille • de 5 à 30 km / sortie • Lent, week-ends, vacances 	<ul style="list-style-type: none"> • Clubs FFC, FFCT... • De 50 à 150 km / sortie • Rapide, week-ends, soirée
Besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Services • Hébergements • Topoguides • Intermodalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité généralisée : -agréments, cartes -jalonnement -Services (RIS...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité en ville • Entretien des aménagements
Aménagements types	Véloroute	Pistes cyclables, voie verte...	Bandes cyclables
Dépense moyenne journalière	De 60 à 70 €	<ul style="list-style-type: none"> • Loisirs : de 0 à 4 € • Tourisme : de 15 à 20 € (hors hébergement) 	De 0 à 4 €

Ce schéma s'attachera à traiter les pratiques "Loisirs / Tourisme" et "Itinérance"

CONCLUSION

2023 - 2027



LES POINTS FORTS



Un réseau départemental majoritairement sécurisé

- ▶ Un maillage déjà très étoffé en termes d'itinéraire national avec 100 % du réseau national finalisé en 2024

- ▶ Des connexions transfrontalières sur la partie Nord-Est



- ▶ Des très bonnes connexions entre les itinéraires structurants et transfrontaliers



Une offre VTT dense et reconnue (label FFC) mais très localisée sur le territoire

- ▶ Une dynamique cyclable enclenchée sur les territoires



Une coordination à l'échelle départementale déjà en place grâce au club Voies Vertes

DES AXES D'AMÉLIORATION IDENTIFIÉS

- ▶ Un maillage à consolider au niveau des itinéraires d'intérêt local :



- Création de boucles cyclables ou de liaisons entre itinéraires
- Entretien uniforme des itinéraires à poursuivre



Améliorer la connaissance du réseau cyclable à l'échelle départementale.

- ▶ Développer de manière uniforme la signalétique, les services et les équipements le long des itinéraires cyclables



Coordonner un plan de communication/marketing à l'échelle départementale en s'appuyant sur la Meuse à vélo et la Voie Verte Sud-Ardenne en lien avec les contrats de canaux

- ▶ Développer les animations le long des itinéraires cyclables



Améliorer l'accueil des cyclotouristes le long des itinéraires et dans les territoires

5-LES ENJEUX ET ACTIONS DU SCHÉMA


4 GRANDS ENJEUX
18 ACTIONS

Le résultat du diagnostic et les échanges avec les partenaires œuvrant pour le développement du vélo tourisme du territoire ont permis de définir 4 grands enjeux déclinés en 18 actions à engager.

5.1 - Enjeu 1 – Consolider le réseau d'itinéraires cyclables du territoire

Action 1.1. Finaliser les aménagements des itinéraires structurants

Voie Verte Sud-Ardennes


 Mettre à disposition des territoires du Sud-Ardennes, à l'instar de la Voie Verte Trans-Ardennes, une infrastructure cyclable de qualité et sécurisée.

Engager les dernières phases de travaux (réfection d'ouvrages, enrochements, terrassements, élagages, enrobés, travaux connexes et équipements) dès septembre 2023 pour un itinéraire totalement aménagé en 2024.

Leviers d'actions du CD08 : Maître d'ouvrage, co-financeur



Action 1.2. Accompagner la création des itinéraires d'intérêt local et de réseaux points nœuds


 Aider les territoires à créer un maillage d'itinéraires d'intérêt local valorisant l'offre touristique du département.

- Accompagner la création d'un réseau d'itinéraires d'intérêt local via un balisage en points nœuds. Le territoire sera ainsi maillé par des voies communales, routes départementales peu fréquentées, voies vertes ou des chemins ruraux de bonne qualité. Ce réseau ne nécessite pas d'aménagements lourds (infrastructures).
- Accompagner la création de liaisons entre itinéraires et boucles cyclables à la journée.

Leviers d'actions du CD08 : Ardennes Ingénierie, Contrats de territoire, Programme Interreg VI



Action 1.3. Cartographier tous les itinéraires cyclables du département et ses connexions

 Consolider la connaissance des réseaux existants pour permettre le développement d'outils numériques de communication à destination des usagers.

Il s'agira de développer un outil cartographique recensant l'ensemble des itinéraires et leurs équipements connexes à l'échelle départementale. Cet outil sera la base des différents supports de communication.

Leviers d'actions du CD08 : Pilotage via l'outil SIG du CD08, animation Club Voies Vertes



Action 1.4. Mettre en œuvre la nouvelle organisation de l'entretien des itinéraires structurants



Garantir la qualité, le confort et la praticité des aménagements cyclables en :

- Veillant à l'entretien régulier des aménagements cyclables
- Établissant un programme annuel de travaux

Pour harmoniser, sur l'ensemble des itinéraires structurants, le niveau d'entretien et en maîtriser les coûts, le Conseil départemental a été identifié comme pilote de l'entretien des itinéraires structurants.

Des modalités d'intervention et de participation financière du Conseil départemental et des EPCI concernés ont été définies pour assurer les travaux d'entretien courant des voies vertes structurantes : la Trans-Ardenne et la Sud-Ardenne.

Un poste de coordinateur des voies vertes a été créé pour la mise en œuvre de cette action (suivi de marché de travaux d'entretien, lien avec les communes et EPCI).

Le champ de l'insertion pour l'activité économique est mobilisé pour la réalisation des travaux d'entretien courant.

Levier d'actions du CD08 : Maîtrise d'ouvrage Cd08

Financements : Entretien lourd 100 % CD08 – Entretien courant : 60 % EPCI – 40 % CD08

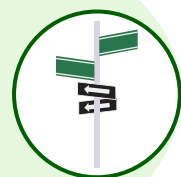


Action 1.5. Assurer l'homogénéité du jalonnement des itinéraires



Faciliter l'orientation des cyclistes en leur donnant des indications de destination, de distance et de sécurité, le long de l'itinéraire via une signalétique adaptée.

- En assurant la mise en place de signalisation de jalonnement sur les itinéraires structurants.
- En accompagnant les EPCI et les communes dans leurs projets de signalisation de rabattement et d'intérêt local (cadre départemental).



Levier d'actions du CD08 : Pilote Cd08 et accompagnement via Ardennes Ingénierie



5.2 - Enjeu 2 - Structurer et développer l'offre de services et d'équipements de qualité autour des itinéraires cyclables

Action 2.1. Mieux informer les cyclotouristes de l'offre touristique et services à proximité des itinéraires cyclables

Informer les cyclotouristes de l'offre touristique et de services disponible dans les territoires traversés

Il s'agit d'établir un cadre départemental sur les différents composants de signalisation touristique sur la base des chartes et guides existants.

- En assurant la mise en place des RIS le long des itinéraires structurants.
- Le Conseil départemental accompagnera ensuite les EPCI et communes à appliquer ce cadrage pour avoir une signalétique harmonisée sur l'ensemble du linéaire renvoyant de la Voie Verte aux communes et vice-versa. Cette signalétique comprendra les lieux touristiques, les services (hébergements, restaurations) et points de patrimoine (églises classées...).

Levier d'actions du CD08 : Pilote Cd08 et accompagnement via Ardennes Ingénierie



Action 2.2 Compléter et développer la gamme d'équipements existants

Harmoniser et développer les équipements le long des itinéraires structurants : en termes de distances et de types d'offres

Pour favoriser une homogénéité des aires de services et haltes repos, le Conseil départemental établira un guide pratique à destination des collectivités qui regroupera l'ensemble des éléments techniques et géographiques permettant de répondre aux besoins des usagers des itinéraires.

Il précisera le type d'équipements pour la rédaction des cahiers des charges et la fréquence d'implantation. Il est ainsi proposé trois grands types d'offres de services et une cartographie d'implantation sur les deux itinéraires.

Levier d'actions du CD08 : Pilote Cd08 et accompagnement via Ardennes Ingénierie, programme Interreg VI (financements)



Action 2.3. Poursuivre le déploiement du label Accueil vélo sur l'ensemble du territoire



Proposer un service d'accueil et d'équipements adaptés et reconnus pour les touristes à vélo le long des itinéraires structurants.

L'Agence de développement touristique, garante du développement du réseau « Accueil vélo » accompagne les opérateurs touristiques (hébergeurs, restaurateurs, sites touristiques) dans leur labélisation.

Ce label est une marque nationale qui garantit un accueil, des services et des équipements spécifiques adaptés aux besoins des touristes à vélo le long des itinéraires cyclables de France. Le périmètre pour obtenir ce label est d'être situé à moins de 5km d'un itinéraire cyclable inscrit à un schéma cyclable.

Leviers d'actions du Cd08 : mise en œuvre par l'ADT08 (financements CD08)



Action 2.4. Aider au développement de l'offre d'hébergements pour les cyclotouristes

Qualifier les hébergements adaptés au tourisme à vélo

Méthode : Il est nécessaire de sensibiliser les opérateurs économiques aux besoins précis des clientèles cyclotouristes en apportant des éléments de compréhension de leurs besoins.

- Permettre l'ouverture à la nuitée d'hébergements le long des itinéraires.
- Conseiller sur les aménagements à réaliser pour répondre à ce type de clientèle.



Leviers d'actions du Cd08 : mise en œuvre par l'ADT (financements CD08)

Action 2.5. Améliorer l'accessibilité aux itinéraires cyclables structurants



Développer et communiquer sur l'intermodalité train + vélo

- Développer avec la Région Grand Est et la SNCF une campagne de communication ciblée sur l'accueil dans les gares et produits combinés train + vélo (Train des légendes depuis 2022)
- Mise en place de RIS gares et autres outils de communication (Poursuivre le travail de signalisation pour relier les voies vertes aux gares et haltes ferroviaires).

Leviers d'action du CD08 : Accompagnement de la Région Grand Est par l'ADT08 et le CD08



Action 2.6. Sensibiliser les commerçants à l'accueil des itinérants



Accompagner et former les commerçants à l'accueil des touristes « itinérants »

- Sensibiliser au développement de produits adaptés aux cyclistes en restauration : Kit pique-nique disponible en boulangerie, découverte plats locaux.
- Accompagner les restaurateurs au développement d'une offre spécifique à l'image des itinéraires : menu « Meuse à vélo », kit pique-nique « Sud-Ardenne »
- Développement de Goodies à l'image des Voies Vertes et adaptés aux itinérants

Leviers d'actions du CD08 : mise en œuvre par l'ADT (financements) et le CD08

5.3 - Enjeu 3- Promouvoir les Ardennes comme une destination vélo

Action 3.1. Améliorer et étendre à l'échelle du territoire les outils de communication des itinéraires structurants



Promouvoir et faire connaître les grands itinéraires et l'offre cyclable des Ardennes

Méthode :

- Actualiser les données cartographiées des itinéraires cyclables afin de mettre à jour les outils de communication dédiés.
- Poursuivre la diffusion de la carte des Voies Vertes.
- Faire évoluer les outils d'informations numériques mobiles et interactifs (exemple : localisation GPS).
- Mettre en corrélation les actions de promotion et de communication réalisées par le comité d'itinéraires « La Meuse à vélo » avec les actions à l'échelle départementale.

Leviers d'actions du CD08 : Pilote CD08

Action 3.2. Favoriser le développement d'animations autour des itinéraires structurants



Faire des itinéraires structurants un espace convivial et original de découverte des territoires

Méthode :

Accompagnement via :

- La mise en place d'un appel à manifestations dédié à la pratique du vélo à destination des associations locales/EPCI/Communes (Balades gourmandes, marchés de producteurs, Mai à vélo, semaine européenne de la mobilité durable, festivals itinérants, Voies Vertes en fête...)
- ou
- poursuite du soutien aux manifestation culturelles/sportives via les dispositifs d'aides du Conseil départemental

Développement et pérennisation :

- d'un agenda annuel à diffuser sur les différents supports de communication touristique
- de l'évènement annuel « Voies Vertes en fête »

Leviers d'actions du CD08 : Pilote CD08 + contrat canal des Ardennes

5.4 - Enjeu 4 - Animer la dynamique territoriale afin de répondre aux besoins des usagers à vélo

Action 4.1. Créer et animer un observatoire



Mesurer la fréquentation et estimer les retombées économiques des itinéraires cyclables

- Installation de systèmes de comptage sur les itinéraires structurants et suivi des données.
- Réalisation d'études de fréquentation et de retombées économiques tous les 5 ans.
- Publication des chiffres clés annuels du tourisme à vélo sur le territoire (fréquentations des aménagements, publication des enquêtes réalisées, actions de sensibilisation menées...)

Cet observatoire permettra, après l'identification du profil type du touriste à vélo et de ses besoins, la mise en place de stratégies touristiques dédiées.

Leviers d'actions Cd08 : CD08



Action 4.2. Animer le Club Voies Vertes



L'animation en réseau du club Voies Vertes doit permettre d'acter un travail opérationnel collectif pluriannuel entre les différents maîtres d'ouvrages des Voies Vertes du département et apporter un cadre pour homogénéiser les pistes de développement autour des itinéraires entre les différents maîtres d'ouvrages des Voies Vertes du département.

- Organiser et animer les comités de pilotage et technique.
- Rédiger et proposer un plan d'actions pluriannuel qui s'appuiera sur le schéma vélo.
- Continuer à avoir une approche globale et efficace de la gestion et l'animation des Voies Vertes.



Levier d'actions du CD08 : Animation Cd08

Action 4.3. Assurer un suivi des besoins des cyclotouristes



Mesurer les besoins des cyclotouristes régulièrement afin d'adapter les actions du Conseil départemental et de ses partenaires.

- Création et diffusion d'enquêtes auprès des usagers de façon périodique.
- Développer un outil de signalement simple à destination des usagers pour qu'ils fassent remonter les problèmes rencontrés sur les itinéraires cyclables.
- Mettre en place des temps d'échanges et de partages, type « séminaire vélo » autour de la politique cyclable en partenariat avec les collectivités territoriales, les prestataires touristiques et usagers.

Leviers d'actions du CD08 : Pilote CD08



SYNTHÈSE DES ACTIONS

		Hiérarchisation		Calendrier	Pilote	Partenaires
		Prioritaire	Complémentaire			
Enjeu 1 - Consolider le réseau d'itinéraires cyclables du territoire						
Action 1.1	Finaliser les aménagements des itinéraires structurants	x		2023 / 2024	CD08	VNF/EPCI
Action 1.2	Accompagner la création des itinéraires d'intérêt local et d'un réseau points nœuds	x		2023 / 2027	CD08	EPCI/Communes
Action 1.3	Cartographier tous les itinéraires cyclables		x	2025	CD08	EPCI/Communes
Action 1.4	Mettre en œuvre la nouvelle organisation de l'entretien des itinéraires structurants	x		dès 2023	CD08	EPCI/Communes
Action 1.5	Assurer l'homogénéité du jalonnement des itinéraires	x		dès 2023	CD08	EPCI/Communes
Enjeu 2 - Structurer et développer l'offre de services et les équipements autour des itinéraires cyclables						
Action 2.1	Mieux informer les cyclotouristes de l'offre touristique et services à proximité des itinéraires cyclables	x		dès 2023	CD08	EPCI/Communes
Action 2.2	Compléter la gamme d'équipements existants	x		dès 2023	CD08	EPCI/Communes
Action 2.3	Poursuivre le déploiement du label Accueil vélo sur l'ensemble du territoire	x		dès 2023	ADT08	OT
Action 2.4	Aider à la qualification des hébergements à la nuitée		x	2025	ADT08	OT
Action 2.5	Améliorer l'accessibilité aux itinéraires cyclables structurants	x		2024 / 2025	CD08	Région/SNCF
Action 2.6	Sensibiliser les commerçants à l'accueil des itinérants		x	2025	ADT08	OT

Enjeu 3 - Promouvoir les Ardennes comme une destination vélo

Action 3.1	Améliorer et étendre à l'échelle du territoire les outils de communication des itinéraires structurants	x		2024	CD08	ADT08/OT
Action 3.2	Définir un programme d'animation autour des itinéraires structurants		x	2025	CD08	ADT08/OT
Action 3.3	Accentuer le développement commercial au niveau d'une destination Ardennes Vélo		x	2025	ADT08	OT

Enjeu 4 - Animer la dynamique territoriale afin de répondre aux besoins des usagers à vélo

Action 4.1	Créer et animer un observatoire		x	2025	CD08	EPCI/VNF/OT/ ADT08
Action 4.2	Animer le Club Voies Vertes	x		dès 2023	CD08	
Action 4.3	Assurer un suivi des besoins exprimés par les cyclotouristes en matière de développement de la pratique cyclable	x		2024/2025	CD08	ADT08

Voies vertes en Ardennes

240 km au fil de l'eau

Au coeur des Ardennes,
découvrez la Voie verte Trans-Ardennes
de Givet à Mouzon (EuroVélo19) connectée
à la Voie verte Sud-Ardennes, sans quitter le fil de l'eau.



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE VALORISATION TOURISTIQUE DES ITINÉRAIRES CYCLABLES

2023 - 2027



CONTACT : *Direction de l'Aménagement et de l'Attractivité du Territoire - Service Tourisme*

 - tourisme@cd08.fr -